

N/Réf. AV/FD

Paris, le 14 mars 2012

**Objet : Sessions de formation d'actualité  
sur les Sociétés publiques locales**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, les collectivités locales ont la possibilité de constituer des Sociétés publiques locales (Spl) depuis l'adoption de la loi du 28 mai 2010, initiative législative à laquelle la Fédération des Entreprises publiques locales (FedEpl) a activement contribué.

Face aux nombreux enjeux qui conditionnent leur développement, il est proposé aux collectivités territoriales de s'approprier au mieux un instrument aujourd'hui porteur de nouvelles dynamiques pour les services publics locaux. Bon nombre de collectivités ont déjà pris les devants, puisque 47 Spl ont été créées en moins de deux ans et que 127 autres sont en projet.

Soucieuse d'améliorer la gestion des activités et services d'intérêt général, la FedEpl souhaite, à l'aune de la circulaire d'application de la loi parue il y a quelques mois, éclairer les collectivités et leurs groupements sur les caractéristiques de ce nouveau type d'Epl, tant sur le plan de son positionnement que celui de son organisation juridique.

Pour vous donner les moyens de positionner au mieux votre collectivité dans ce contexte évolutif et d'anticiper les opportunités offertes par ces nouveaux outils, la FedEpl vous propose des sessions de formation d'actualité sur le thème **« Société publique locale (Spl) : quelle place pour ce nouvel outil ? »**, animées par ses experts aux dates et lieux suivants :

<b>Lille</b>	<b>3 mai 2012</b>
<b>Lyon</b>	<b>24 mai 2012</b>
<b>Nantes</b>	<b>14 juin 2012</b>
<b>Paris</b>	<b>21 juin 2012</b>

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi qu'un **bulletin d'inscription à nous retourner dans les meilleurs délais**.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette démarche et,

Vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Thierry DURNERIN  
Directeur général